RP08 Postes HTB - Intervenants

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances réglementaires et les compétences pratiques sur la prévention des risques dans le cadre d'opérations au voisinage ou dans l'environnement de réseaux ou de postes HTB.
- Prendre les mesures de sécurité pour se prémunir des risques électriques, conformément à la règlementation en vigueur.

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Format de Formation

Présentiel - Synchrone

Public Visé

Personnel non-électricien ou exécutant en HTB - Monteur électricien - Terrassier - Conducteur d'engins - … .

Pré Requis

Le participant doit : avoir eu une formation sur les risques électriques dans l'environnement.

Objectifs Pédagogiques

- Citer et reconnaitre les zones d'environnement de réseaux ou de postes HTB.
- Appréhender, évaluer et se prémunir des risques d'origine électrique HTB.
- Respecter les consignes de sécurité de l'exploitant ou internes.
- Préparer une opération non électrique ou exécuter une opération dans le voisinage HTB.

Parcours pédagogique

Thèmes théoriques :

- réglementation : NF C18-510, FD C18-510-1 ou CPP, IPS, consignes particulières, ...,
- zones DMAC, DMA, DLV en HTB,
- notions d'électricité (intensité, tension, capacitif, induction, …),
- définition des habilitations et des différents acteurs, ...,
- consignes d'exploitation, ou DO RTE, et conditions d'accès.

Thèmes pratiques :

- visite et identification des zones à risques des réseaux ou du poste HTB,
- conditions d'accès, autorisations de travail,
- analyse des risques d'environnement et de sa zone de travail,
- balisage et respect des consignes de sécurité du CdT ou CdCH,
- exécutions sous ordre : travail en tranchée, tirage câble, levage ou MALT,
- conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident électrique.

Evaluations des :

- connaissances : QCM* (*propriété intellectuelle de l'ISFME - diffusion non autorisée),
- compétences : mises en situations sur nos installations pédagogiques.

Méthodes pédagogiques

Cette formation est conçue et animée en présentiel par un formateur compétent dans le domaine.

Le formateur fait un tour de table en début de formation pour identifier les besoins attendus.

Les exercices pratiques sont réalisés sur nos installations pédagogiques permettant d'effectuer les opérations dans des conditions réelles de travail sur notre site de St Affrique (12).

Les salles, pour la partie théorie, sont équipées d'écrans interactifs et permettent d'accueillir un groupe de 8 participants.

Présentation de documents, supports de formation, travaux pratiques, partages d'expériences, matériel et outillage adaptés.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée en continu lors des différentes mises en situation, à travers des questions/réponses et un QCM.

A l'issue de la formation, un Certificat de réalisation et un Avis d'habilitation de niveaux H0(V) et BFHF Sout ou H1(V) / B1(V) en HTB sont délivrés.

Un questionnaire d'évaluation de satisfaction à chaud est complété par chaque participant à l'issue de la formation.

Modalités d'Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont de votre formation pour nous faire part de votre besoin spécifique. Le référent handicap de l'ISFME procèdera aux aménagements nécessaires afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

ISFME - 1 rue Henri Michel - 12400 ST AFFRIQUE
Tél. : 0565982330 - Site internet : http://www.isfme.fr - e-mail : contact12@isfme.fr
N° Siret : 399 423 896 00014 - N° TVA Intra. : FR48399423896 - Code NAF : 8559A